

Compte rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 22 mai 2017

Notre premier CDAS de l'année s'est donc déroulé le 22 mai 2017 avec notre nouvelle déléguée Madame Béatrice LEFEBVRE. Après lecture des déclarations liminaires de Solidaires Finances et de la CGT, le président a répondu qu'il reviendrait sur les sujets dans le cadre des débats.

Nous sommes donc passés à l'ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de la réunion du 25 octobre 2016
- Note d'orientation de l'action sociale ministérielle pour l'année 2017
- Budget 2017 de la délégation de l'Eure
- Point sur la restauration
- Point sur la carte Apetiz
- Questions Diverses

1) Approbation du Procès Verbal du 25 octobre 2016

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

2) Note d'orientation de l'action sociale ministérielle pour l'année 2017

Le président a fait une présentation de la note d'orientation ministérielle. Il précise que les actions sociales sont maintenues et permettent de répondre aux attentes et aux besoins des collègues, et ce malgré la baisse **du budget** alloué. Désormais, la **répartition des crédits** alloués est faite compte tenu des crédits consommés.

Nous serons donc vigilants sur l'engagement des crédits dans les délais nécessaires. C'est pourquoi nous avons demandé une présentation du budget en AE et CP. (autorisations d'engagement et crédits de paiement).

Il est à saluer le **maintien des emplois alloués à l'action sociale pour 2017**, ce n'est pas le cas partout...

La question du dialogue social est mise en avant notamment sur le fait que le CDAS doit être un lieu d'échanges privilégiés pour analyser les besoins, proposer des actions et évaluer les prestations proposées. Solidaires finances est tout à fait favorable à cette démarche.

L'accent est également mis sur **la restauration**, il est précisé que les CDAS seront consultés pour toutes éventuelles procédures de fermeture de restaurants puisque ça n'était pas le cas auparavant. Les petites structures moins de 50 couverts/jour restent concernées par l'évaluation de leur fonctionnement (coût/qualité) et sur les solutions alternatives à expertiser.

CDAS

Section de l'Eure



Le **logement** est aussi un axe de la note d'orientation , à cette occasion, Solidaires Finances a demandé des précisions sur la situation dans le département.

2 logements sont réservés par ALPAF en partenariat avec la Siloge.

L'assistante du service social nous a assuré que dans le département il n'y avait pas de problème de logement, en cas de dépassement des plafonds ALPAF les agents sont orientés vers le secteur privé et à sa connaissance tout les agents ont trouvé une solution.

Un point rappelle que **les séjours** organisés par les délégations peuvent permettre de valoriser l'offre **EPAF** et optimiser l'utilisation des résidences.

Enfin sur l'**aide à la parentalité** les **CESU** fonctionnent bien. Par contre, des difficultés concernant **les places en crèche** nécessite un ciblage plus précis des besoins.

Solidaires Finances a demandé un point sur la situation dans le département, il s'avère que seul 2 berceaux sont réservés à Evreux cependant ces places sont interministérielles. Cela est loin d'être suffisant, cependant compte tenu des coûts de réservation de berceau et du fait qu'ils sont localisés exclusivement sur Evreux, Solidaires Finances a demandé s'il ne serait pas possible de constituer un réseau d'assistantes maternelles.

Visiblement le Ministère refuse pour l'instant de réserver des places chez des assistantes maternelles cependant la question sera posée lors de la mise en place du nouveau marché public.

3) Budget 2017 de la délégation de l'Eure

Cette année le budget alloué aux **Crédits d'Actions Locales (CAL)** s'établit à **29 788 €**, en diminution de 1400 €, et surtout, doivent y être imputées des dépenses de l'année 2016 (factures parvenues trop tard).

Solidaires Finances a noté que l'année 2016 avait été exceptionnelle en gestion étant donné la vacance du poste de délégué. Nous serons vigilant cette année sur l'engagement des fonds en temps et en heure.

Solidaires Finances a demandé l'exécution budgétaire 2015 et 2016 non fournie à ce jour. Elles seront fournies ainsi que le rapport d'activité de la délégation sur l'année 2016.

Cette année, pour l'**Arbre de Noël**, 400 places ont été réservées au Cadran pour le dimanche 10 décembre 2017 à 16h30. Le spectacle sera assuré par l'illusionniste Bertran Lotth.

Cette action reste le principal poste de dépenses avec les **bons cadeaux** qui sont reconduits à hauteur de 40€ par enfant jusqu'à 14 ans.

La convention avec l'**avocat** est renouvelée. Une convention avec un nouveau **psychologue** a été signé avec un budget à la hausse.

Nous financerons une partie de la **journée au Château de Beaumesnil organisée en faveur des retraités** qui partiront également en **séjour à Gerardmer** avec EPAF

Nouveauté cette année les besoins de consultations avec une **conseillère en économie sociale et familiale** sont désormais directement financés par le secrétariat général et plus par les CAL.

CDAS

Section de l'Eure



4) Point sur la restauration

Le secrétariat général souhaite revoir la politique de gestion des restaurants administratifs dont la fréquentation est inférieure à 50 couverts par jour et, d'autant plus, sur **les structures accueillant moins de 30 couverts par jour**. Le directeur indique qu'une enquête sera lancée au plan national, et donc sur le département.

En fonction du résultat de cette enquête, il sera alors décidé de la formation de la déléguée et du/des présidents d'associations.

De plus, une note du 12 mai à destination des présidents de CDAS fixe un cadre réglementaire sur ce sujet. Le président s'est engagé à nous fournir cette note et à respecter la cadrage.

Concernant **le restaurant inter-administratif d'Evreux (RIA)**, un nouveau marché sera mis en place au 1^{er} juillet 2017. Des nouveaux statuts sont donc en préparation et de nouvelles élections auront lieu pour désigner les membres de l'association de gestion. Une présentation sera faite lors d'un prochain CDAS ainsi qu'un appel de candidatures pour le renouvellement des membres de l'association.

Solidaires Finances a demandé le bilan financier du RIA, il devrait donc nous être présenté lors d'un prochain CDAS.

Nous espérons que ce bilan permettra de trouver des pistes pour améliorer le rapport qualité/prix et par là même la fréquentation.

Nous avons souhaité savoir qui remplaçait M CODEVERTE à l'association de gestion, c'est donc M SAUTREAU jusqu'au renouvellement.

La date de l'Assemblée générale du RIA n'était pas connue par les participants au CDAS nous devrions avoir le réponse prochainement.

Enfin la déléguée fera le tour **des coins repas** du département afin de recenser les besoins.

5) Point sur la carte Apetiz

Cette carte remplace les titres restaurants papier, elle est entrée en vigueur en janvier 2017.

A priori elle ne pose aucune difficulté de fonctionnement dans le département.

Sachez qu'au dos de cette carte figure un numéro de téléphone que vous pouvez appeler en cas de difficulté, notamment problématique avec des commerçants qui ne prendraient pas la carte.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à midi.

Les représentants Solidaires Finances au CDAS

